

ANNEXE 5 – DISPENSES ET EQUIVALENCES

Le candidat titulaire d'une certification, titre ou résultat sportif figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous est dispensé des exigences techniques préalables à l'entrée en formation (ETP) et/ou du test de vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMS) et/ou obtient la ou les unité(s) capitalisable(s) correspondante(s) de l'Accompagnateur de tourisme équestre

Accompagnateur de tourisme équestre										
Vous avez Obtenu	ETP (1)	EPMS (2)	UC 1		UC 2			UC 3		
			Dispense MSP (3)	Dispense Rapport (4)	Dispense Dossier (5)	Dispense SE (6)	Dispense Entretien (7)	Dispense MSPS (8)	Dispense DTM (9)	Dispense DTE (10)
Candidat justifiant des exigences préalables à l'inscription à l'examen composé d'épreuves ponctuelles prévues au III-4.b du présent règlement			X					X		
Brevets fédéraux										
Brevet d'Animateur Poney délivré jusqu'au 28/08/2007		X	X					X		
Titres à finalité professionnelle enregistrés au RNCP										
Animateur Poney délivré après le 13/11/2009		X	X					X		
Animateur Assistant d'Equitation		X	X					X		
Animateur d'Equitation		X	X					X		
Moniteur d'équitation options Attelage ou Equitation Western		X	X	X				X		
Certifications délivrées par le ministère chargé des sports										
BAPAAAT Poney		X	X					X		
BAPAAAT Randonnée équestre (11)	X	X	X					X		
BEES 1 Activités équestres ou Equitation (11)	X	X	X	X				X	X	X
BPJEPS Activités équestres mention Tourisme équestre (11)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BPJEPS Activités équestres autres mentions (11)	X	X	X	X				X	X	X
BPJEPS Educateur sportif mention Activités équestres (11)	X	X	X	X				X	X	X
Certificats de qualification professionnelle délivrés par la Commission paritaire nationale de l'emploi- Entreprises équestres enregistrés au RNCP										
CQP Animateur Soigneur Assistant (11)		X	X					X		
CQP Organisateur de Randonnée Equestre(11)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CQP Enseignant Animateur d'Equitation (11)	X	X	X	X				X	X	X
Résultats sportifs										
3 participations en TREC en épreuves Club Elite ou Amateur 3 minimum ou équivalentes avec un minimum de 75% des points sur chaque test	X									
3 participations en TREC en épreuves Amateur 2 minimum ou équivalentes avec un minimum de 75% des points sur chaque test	X									X

- (1) : Dispense des exigences techniques préalables à l'entrée en formation
 (2) : Dispense des exigences préalables à la mise en situation professionnelle
 (3) : Dispense de la mise en situation professionnelle « Entretien et sécurisation de la structure équestre »
 (4) : Dispense du rapport de stage
 (5) : Dispense du dossier roadbook
 (6) : Dispense de l'accompagnement de sortie équestre
 (7) : Dispense de l'entretien consécutif à la sortie équestre
 (8) : Dispense de la mise en situation professionnelle « Soins des équidés et suivi de la cavalerie »
 (9) : Dispense de la démonstration technique Maréchalier
 (10) : Dispense de la démonstration technique équestre
 (11) : Candidats attestant d'une expérience professionnelle d'une durée d'1 an minimum dans le champ de l'encadrement du tourisme équestre.